

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mars 2024 de l'Association Arc Electrique

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi vingt mars à neuf heures se sont réunis en présentiel et visioconférence les membres de l'Association Arc Electrique (AAE), siège social situé 28 rue des Tuileries, 31450 Pompertuzat, en assemblée générale ordinaire sur convocation, qui leur a été adressée par le président de l'association conformément aux statuts de l'association.

Lieu de l'assemblée générale : Réunion espace Hamelin Paris

Nombre de présents : 15 membres dont 2 invités

15 Présents (13 membres)	14 Absents/Excusés
*J-M. Bauchire, GREMI, Univ. Orléans *Y. Cressault, LAPLACE, Univ. Toulouse *E. Carvou, IPR, U.Rennes (10h05) *D. Hong, GREMI, Univ. Orléans *S. Pellerin, GREMI, Univ. Orléans (9h54) *V. Rat, IRCER, CNRS (Limoges) *D. Rochette, LPC, Univ. C.Auvergne *P. Schweitzer, IJL, Univ. Univ. Lorraine *R. Sousa Martins, ONERA ⁽¹⁾ *C. Zaepffel, ONERA *P. Joyeux, Hager Electro SAS *P. Robin-Jouan, GE Vernova *L. Tremas, Schneider Electric *J. Fausty, GE Vernova ⁽¹⁾ *M. Riedinger, Hager Electro SAS ⁽¹⁾	*P. André, LPC, Univ. C.Auvergne *A. Bultel, CORIA, Univ. Rouen Normandie *W. Bussiere, LPC, Univ. C.Auvergne *P. Chapelle, IJL, Univ. Limoges *C. Chazelas, IRCER, Univ. Limoges *P. Freton, LAPLACE, Univ. Toulouse *L. Fulchéri, EM Paris-CEP *A. Gleizes, Retraité, membre de droit *J-J. Gonzalez, LAPLACE, CNRS (Toulouse) *Ph. Lalande, ONERA *M.P. Planche, LERMPS-UTBM. Belfort *V. Rohani, Mines Paristech *B. Van-Ootegem, Ariane Group *A. Vardelle, IRCER, Univ. Limoges

(1) Membre de l'AAE, non votant, invités

Rédacteur : P Joyeux (secrétaire)

Diffusion : Membres de l'AAE

L'ordre du jour est le suivant :

Horaire	Contenu
9h00	Accueil
9h30-11h00	Assemblée Générale 1- Approbation du CR de la réunion du 15/11/2023 (vote) 2- Bilans moral et financier (vote) 3- Election du CA (vote) 4- Election du bureau (vote)

1) Approbation du dernier compte-rendu du 15 Novembre 2023 Paris

VOTE : le compte rendu de la réunion du 15 Novembre 2023 à Paris est mis au vote et approuvé à l'unanimité (11 votants, 11 votés exprimés).

2) Assemblée Générale Ordinaire

Election du secrétaire de séance : Joyeux Patrice

Le président rappelle les modalités liées au vote selon les statuts : « pour pouvoir valablement délibérer, l'Assemblée Générale doit être composée d'un nombre de

Membres présents ou représentés possédant au moins un tiers de la totalité des voix ».

L'Association AAE compte 22 membres personnes physiques et 7 Membres Fondateurs, soit 29 membres au total. 11 membres présents pour l'Assemblée Générale (37.9%). Le quorum est atteint (article 12.2). L'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte par le président.

3) Bilan Moral 2023 (article 12.2) et Bilan Financier 2023 (article 11 et 12.2)

➤ Bilan Moral 2023

Le bilan moral est présenté par le président, Yann Cressault. Il est à noter :

- 3 réunions de l'association en 2023
- Présentation des activités/Visite d'un membre : Metalor
- 1 Compte-rendu de congrès : GDR Emili
- Appel à projets : 3 propositions reçues
- 3 Webséminaires réalisés
- 1 Groupe de travail sur les verrous scientifiques lancé
- Une formation sur la maintenance du site web réalisée
- 2 membres entrants et 2 sortants
 - Sortant : Akryvia (F. Camy Peyret) et Romaric Lanfried (GeePs)
 - Entrant : Safran Group (C. Van-de-steen) et Vandad Rohani (Persee)

VOTE : le Bilan Moral 2023 est mis au vote et approuvé à l'unanimité (11 votants, 11 votes exprimés).

➤ Bilan Financier 2023 (article 11 et 12.2)

→ Arrivées de S.Pellerin et E.Carvou. Le nombre de votants passe à 13. Le bilan est présenté par le Conseil d'Administration et le trésorier D. Hong avec l'avis de la vérificatrice aux comptes Marion Riedinger.

VOTE : le Bilan Financier 2023 est mis au vote et approuvé à l'unanimité (13 votants, 13 votes exprimés).

➤ Budget Prévisionnel 2024

VOTE : du budget prévisionnel 2024 est mis au vote et approuvé à l'unanimité sous réserves de modifications mineures (13 votants, 13 votes exprimés).

4) Renouvellement du CA (article 9)

Le président rappelle les modalités de candidatures et de votes selon les statuts. « Le Conseil d'Administration de l'Association est formé d'un représentant de chaque Membre Fondateur et de chaque Membre Associé (soit N ce nombre de personnes) et d'un nombre compris entre trois et N/2, de Membres (personnes physiques) élus par les Membres de l'Association lors d'une assemblée générale. La durée du mandat des conseillers est de deux ans, renouvelable. »

- Renouvellement des représentants industriels au CA.

Membres Fondateurs au CA
(1) Ariane Group (B. Van Ootegem)
(2) General Electric Vernova (Ph. Robin-Jouan)
(3) Hager Electro SAS (P. Joyeux)
(4) Metalor Tanaka (C. Bourda)
(5) Safran Group (C. Van-de-Steen)
(5) Schneider Electric SAS (L. Tremas)

- Élection des membres universitaires au CA
En appliquant la règle des statuts, 3 sièges sont à pourvoir.

Membres Personnes Physiques au CA		
Membres sortants	Membre candidats	Résultats des votes
(1) Y. Cressault	(1) Y. Cressault	13 exprimés (13 pour)
(2) D. Hong	(2) D. Hong	13 exprimés (13 pour)
(3) E. Carvou	(3) E. Carvou	13 exprimés (13 pour)

La proposition est mise au vote. Y. Cressault (Laplace, Université de Toulouse Paul Sabatier), D. Hong (Gremi, Université d'Orléans) et E. Carvou (IPR, Université de Rennes) sont élus par l'assemblée au CA pour une durée de 2 ans renouvelables.

5) Renouvellement du bureau (article 9)

Le CA est constitué de 9 membres. Le CA procède à l'élection du bureau : 1 président, 1 trésorier, 1 secrétaire.

Nombre d'électeurs : 9

Nombre de votants : 6

Nombre de votes exprimés : 6

- ⇒ 1 candidat pour le poste de président se présente Y. Cressault → élu président avec 6 voix pour sur 6 votes exprimés.
- ⇒ 1 candidat pour le poste de trésorier se présente D. Hong → élu trésorier avec 6 voix pour sur 6 votes exprimés.
- ⇒ 1 candidat pour le poste de secrétaire se présente P. Joyeux → élu secrétaire 6 voix pour sur 6 votes exprimés.

Le nouveau président Y. Cressault aura en charge la déclaration à la préfecture.

6) Changement du siège social (article 3)

Le président propose de changer le siège social de l'association à la nouvelle adresse : 5 rue des tournesol, 31180 St Genies Bellevue.

VOTE : la proposition est mise et approuvée à l'unanimité.

A 11h00, la séance de l'Assemblée Générale est levée.

Signature du président
Yann Cressault

Signature du secrétaire
Patrice Joyeux

~~20~~

20